N° 901. Mars 2016 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761. Reconnue d'utilité publique par décret du24 octobre 1968

Adresse : **Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche- 72039 Le Mans cedex 09**
Courriel – **sasaslemans@gmail.com** – Site internet **www. Sciences-et-arts72.fr**

VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Société d'Agriculture Sciences et Arts vous invite à visiter son site **INTERNET**
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels.

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2016, (CCP : Rennes 188-72 K)

Adhésion seule : 30 €. **Cotisation complète comprenant le volume : 42 €**.
Cotisation pour l'étranger : 50 €.
Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI)

Dates à retenir :
19 mars 2016 (14 h 30, à l'auditorium de la médiathèque). Sylvie Granger, « Hommes en Sarthe ». **Prochaines séances** : 23 avril, 21 mai, 18 juin.
Admissions dans la société :
Mme Janine Chartier, enseignante retraitée, présentée par A. Louveau, M. Gilbert Paulin, agriculteur retraité, présenté par G. Bigot.

Nécrologie :
Michèle Ménard (1929 -2016) est décédée le 29 janvier dernier. Assistante puis professeur à l'université du Maine de 1972 à 1996, elle a d'abord enseigné l'histoire et la géographie au lycée Montesquieu, de 1963 à 1972. Elle a soutenu sa thèse dirigée par Pierre Chaunu, le 11 janvier 1978, et en a publié une version allégée *UNE HISTOIRE DES MENTALITES RELIGIEUSES AUX XVIIe ET XVIIIe SIECLES. MILLE RETABLES DE L'ANCIEN DIOCESE DU MANS*, en 1980. Présente dans la vie culturelle mancelle et sarthoise, elle appartenait à notre Société depuis novembre 1970. (J. G.)
Bernard Géraudie (1945-2016) né au Mans, ancien chef d'entreprise, a puisé régulièrement dans le fonds de notre bibliothèque, depuis son adhésion, en 1977, à notre Société. Amateur de l'histoire locale, il en était devenu un fin connaisseur. Il est l'auteur d'une étude sur le bâti et les habitants du pourtour de la place des Halles devenue place de la République.

Rapport sur l'activité de la Société par le Président

La 254e année d'exercice a vu notre docte Société se moderniser, et entrer dans le monde de l'information de son siècle, en ayant créé rapidement en moins de quatre mois, entre le 26 février et le 18 juin, grâce aux qualités informatiques de certains de nos membres, une adresse mail et un site internet. Je laisserai à ses créateurs le soin de vous en parler. Je vous appelle à utiliser ces outils et à en être aussi des acteurs, en fournissant des informations et notices diverses pour alimenter ce site.
Nos finances restent saines, comportant en fin d'exercice, la réserve du coût du volume d'études millésimé 2015 en cours d'impression, et de quoi envisager des investissements informatiques et des reliures.
Nous avons renouvelé avec la ville du Mans la convention de logement de la Société au sein de la médiathèque. Je me dois de remercier les conservateurs et le personnel lié au fonds patrimoine de cet établissement, pour la bonne coopération et les services mutuels que nous avons toujours entretenus.
Personnellement, après douze ans de présidence, la Société étant en bon ordre de marche, je laisse ma place, estimant nécessaire mon renouvellement. Ce n'est pas un abandon, je continuerai à apporter ma part à la vie de la Société, tout en vous assurant de ma fidélité envers celle-ci. Ma collaboration s'effectuera toujours dans la réalisation du bulletin mensuel, lien important entre les membres. Vous avez pu remarquer que nous avons entrepris de le réaliser totalement par nous-mêmes depuis celui de février.

Joseph Guilleux

Conseil d'administration, renouvellement du tiers sortant. Sont élus : Joseph Guilleux, Pierre Lepaysant, André Olivier, Paule Dubreuil-Nayrac, Jean-Pierre Laplénie, Georges Bigot et René Despert.
À noter que le nouveau conseil d'administration, réuni à la suite de l'Assemblée générale, a élu son bureau : Président : Jean-Pierre Epinal ; Vice-présidents : Adrienne Leconte et Didier Béoutis ; Trésorière, gestionnaire du site informatique : Martine Leguy ; Bibliothécaire-Archiviste : André Olivier ; Secrétaire général : Gérard Blanchard ; Chargé du bulletin mensuel : Joseph Guilleux.

Compte Rendu de la séance du 20 février 2016

***La maison canoniale Saint-Michel, 11-13 place Saint-Pierre* par Joseph Guilleux**.

On lit sur le registre de l'hôpital général du Mans des années 1777-1786, portant la mention de la taxe perçue sur toutes les maisons au profit des enfants trouvés, celle de *quatre maisons du chapitre Saint-Pierre rebâties en une seule*…
Le procès-verbal d'expertise de la ruelle et de la cour du Fer, du 28 février 1775, constitue le premier document relatif à la nouvelle construction de la maison Saint-Michel, située en bordure de ces lieux. La minute notariale du 8 mai 1775, accompagnée du plan d'occupation au sol et de partage de l'immeuble, date le démarrage de la construction.

Cette maison de ville *construite à la moderne* en moellons de grès, est recouverte sur sa plus grande partie d'un enduit de chaux. Un perron de trois marches la surélève. Sa façade se décompose en quatre travées d'ouvertures disposées sur quatre niveaux. Le rez-de-chaussée comporte deux portes d'entrée et deux grandes ouvertures (boutiques) coiffées par une anse de panier. Le premier et le second étage sont ajourés de huit baies, portes-fenêtres à garde-corps de fer forgé symétriquement reportés. Le premier étage plus haut que le second définit *l'étage noble*. Au-dessus d'une belle corniche en pierre de taille, apparaît une toiture à combles brisés, éclairés par quatre lucarnes mansardées aux encadrements de bois.
Les bases des encadrements des baies des deux niveaux d'étages sont soulignées par un bandeau qui court tout le long de la façade. L'emploi du calcaire de Bernay valorise les encadrements des portes et fenêtres aux linteaux cintrés, et aux extrados délardés, toujours marqués d'une clé saillante sans décor.
La régularité de la façade lui donne une composition simple, classique, dépourvue d'ostentation décorative, excepté les garde-corps en fer forgé. Pourtant à mi-hauteur, au centre de la façade, le chapitre de la collégiale Saint-Pierre a fait réaliser un grand et élégant cartouche carré, découpé de quarts de cercle, encadré d'une mouluration saillante composée. L'intérieur se divise en deux parties : un premier tiers à la surface vide dans sa partie haute, et une partie basse occupée par un ovale dressé, encadré par la composition d'un riche décor végétal (crosses, palmes à deux feuilles d'acanthe).
Ces deux espaces, aujourd'hui nus, devaient être occupés par des motifs en rapport avec le chapitre Saint-Pierre, propriétaire. L'appellation de la maison dite de *Saint-Michel* relevée

dans les titres, laisse la probabilité de la représentation sculptée en relief de l'archange terrassant le dragon sur la partie haute du cartouche. Quant à l'ovale il devait renfermer les armoiries peintes ou sculptées du dit chapitre. Armoiries *D'azur à deux clefs d'argent adossées, passées en sautoir et surmontées d'une fleur de lys d'or*.

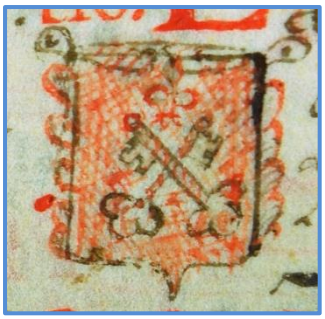

La Révolution passant par là a fait disparaître ces signes religieux et féodaux.

La construction de la maison Saint-Michel, d'aspect identique aux autres hôtels classiques manceaux du XVIIIe siècle, s'en distingue par sa fonction. Il n'a jamais eu pour but de servir de cadre de vie à une famille fortunée ou à une communauté. Il se définit comme un immeuble de rapport. Actes écrits et plans la désignent composée en deux maisons séparées par un mur de refend central. Celui-ci divise chaque niveau en deux commerces ou deux appartements comptant 7 cheminées, avec pour les desservir deux portes donnant chacune l'accès à une cage d'escalier.

Nationalisée en tant que bien religieux en 1789, les deux parties de la maison Saint-Michel, furent vendues à la même date, à deux soumissionnaires, comme bien national le 4 messidor an IV – 4 juin 1796, pour la somme de 18 360 francs, payable partie en mandats territoriaux, et la plus faible partie en numéraire métallique.

Le collège de l'Oratoire du Mans, sujet de la thèse de Thierry Gouault

Le 16 janvier 2016 eut lieu au Mans un événement peu banal, quoique discret et sans tambours ni trompettes : la soutenance d'une thèse d'histoire moderne. Ce n'est pas si courant : la précédente avait eu lieu il y a plus d'un an (Mathilde Chollet, en décembre 2014). Ce qui ajoute à l'originalité c'est que cette soutenance n'a pas eu lieu à l'Université du Maine, comme il est d'usage, mais… au Lycée Montesquieu, plus exactement dans la belle Salle des Actes, construite entre 1750 et 1753.

Cette délocalisation inédite n'est évidemment pas le fruit du hasard, mais un choix délibéré, en totale adéquation avec le sujet.

Cette thèse avait en effet pour objet l'histoire du collège de l'Oratoire, dont les bâtiments sont aujourd'hui occupés par le Lycée Montesquieu. Et la Salle des Actes est précisément la salle dans laquelle avaient lieu les soutenances et exercices publics avant la Révolution. On comprend toute la symbolique de ce lieu, eu égard au sujet traité. Par ailleurs, l'impétrant du jour n'est pas un étudiant classique puisque c'est tout en enseignant l'histoire et la géographie en lycée puis en collège que Thierry Gouault a préparé sa thèse sous la direction de deux professeurs d'Histoire moderne, Jean-Marie Constant, aujourd'hui professeur émérite, puis Laurent Bourquin, aujourd'hui vice-président à la recherche de l'Université du Maine.

Si l'on peut discerner un ancêtre du collège dès la fin du XVIe siècle avec la création d'un séminaire tridentin en 1599, l'histoire du collège manceau commence réellement en 1624, lorsque l'évêque du Mans, Mgr Charles de Beaumanoir de Lavardin, ami personnel de Pierre de Berulle, le fondateur de l'ordre de l'Oratoire, fait venir de Paris des Oratoriens. Thierry Gouault suit ensuite les évolutions de leur implantation mancelle jusqu'au décret de la

Convention qui en 1792 supprime les congrégations enseignantes. Le collège a compté jusqu'à 900 élèves et a joui d'une aisance certaine, dont témoignent les majestueux bâtiments subsistants, ainsi que d'une réputation d'excellence qui en faisait l'un des plus renommés de France après celui de Juilly (actuelle Seine-et-Marne). Mais le XVIIIe siècle est marqué par une progressive paupérisation et par l'effondrement des effectifs : les élèves ne sont plus que 300 à la veille de la Révolution.

Thierry Gouault consacre une large part de son travail à l'étude de l'enseignement dispensé et des méthodes pédagogiques mises en œuvre. Il exprime le regret de n'avoir pas (encore ?) retrouvé les cahiers d'élèves de l'Oratoire que l'historien Henri Chardon aurait collectionnés à la fin du XIXe siècle. Il souligne l'attention particulière portée à l'histoire et aux sciences par les Oratoriens. L'histoire est enseignée par le biais des biographies des grands hommes, des *exempla*, destinées à cultiver les élèves mais aussi à leur apporter une éducation morale. Il est intéressant de découvrir que les héros locaux comme Pierre Belon ou Julien Bodreau trouvaient place dans l'enseignement oratorien… Enfin l'on sait qu'une partie de l'enseignement se faisait en français, et non en latin, ce qui était très novateur. On devine, à écouter les échanges sur ces thèmes durant la soutenance, que le contenu de cette thèse est particulièrement riche en ce qui concerne l'histoire de l'éducation et de l'enseignement.

Le thème de la spiritualité oratorienne a manifestement été plus difficile à traiter, moins en prise directe avec les préoccupations de notre époque, et nécessitant un bagage philosophique non négligeable. Thierry Gouault parvient cependant à conclure que, oui, l'Oratoire du Mans a été marqué par le premier jansénisme, et ensuite par le richérisme, développant un esprit plutôt critique, volontiers gallican, et cultivant une certaine indépendance envers les pouvoirs. Il apporte même ce qui semble une sorte de « scoop » : le grand Arnault, figure essentielle du jansénisme, a vécu quelques années au Mans ! Nul doute que cela ait marqué les esprits durant les années, voire les décennies suivantes.

Présidé par Jean-Marie Constant, professeur émérite d'Histoire moderne à l'Université du Maine, le jury était composé de Laurent Bourquin, directeur de recherche, de Marguerite Figeac, professeure d'histoire moderne à l'Université de Bordeaux, de Gaël Rideau, professeur d'histoire moderne à l'Université d'Orléans, et de Jacques Maillard, professeur honoraire d'histoire moderne à l'Université d'Angers, dont la magistrale étude sur l'Oratoire d'Angers fait autorité. Le travail de Thierry Gouault se trouvant à la confluence de trois champs d'étude, l'histoire de l'éducation et de l'enseignement, l'histoire religieuse de la seconde modernité et l'histoire des élites urbaines, chacun des intervenants a insisté selon ses sujets de prédilection sur tel ou tel aspect. Une soutenance riche, donc, couronnée par l'attribution d'une mention très honorable avec les félicitations du jury, sous les applaudissements de la cinquantaine de personnes présentes, amis, collègues, membres des sociétés savantes, représentants de l'Université et du Lycée, et membres de l'association des Anciens élèves de Montesquieu. (Sylvie Granger Cerhio-UMR 6258, Université du Maine)

NOUVELLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Mans
Dans le cadre du **plan local de réduction des déchets** (17 %), Le Mans Métropole dispose d'une action phare qui est la distribution de composteurs. Le service propreté de la ville s'est attaqué aux logements collectifs en ayant déjà équipé 14 aires de compostage constituées de trois bacs : un pour l'apport des déchets, un autre pour la maturation, le troisième contenant le structurant (O-F et M-L, 2-3 nov.).

Deux jeunes manceaux ont créé il y a plus d'un an au Québec **un soda au sirop d'érable** : le Bec Cola. Disponible dans 800 points de vente dans la Belle Province, avec 300 000 bouteilles écoulées, cette boisson se trouve en France sur les grands marchés de Noël de Paris, Strasbourg...Il sera disponible dans les épiceries fines, comme Reigner au Mans (O-F, 4 nov.).

Immobilier. Rue Notre-Dame, près du jardin des plantes, une résidence haut de gamme, *Les Terrasses de Notre-Dame*, va remplacer l'ancienne agence Pôle emploi, fermée depuis octobre 2013. Le groupe Lelièvre qui en a fait l'acquisition compte y réaliser 11 logements, du T3 au T5, avec des terrasses, livrables en 2017. La structure du bâtiment sera gardée, complétée par un troisième étage (M-L, 4 nov.).
Selon le site Explorimmo, Le Mans se situe à la 10e place des villes où investir. Les ventes y ont progressées de 25 % rapporte la fédération des professionnels de l'immobilier depuis la fin de l'année 2014. Le prix de l'ancien reste plus attractif que celui du neuf qui grimpe légèrement. La ville compte 54 % de locataires dont le loyer moyen est de 450 € charges comprises, 25 % moins cher que le loyer moyen en province, et 93 % moins cher qu'en Ile-de-France (M-L, 12 nov.).
Police municipale. Le conseil municipal du 12 novembre a voté dans le cadre de la stratégie territoriale en matière de sécurité pour Le Mans, entre 2016 et 2022, la création de la police municipale. Ces 23 fonctionnaires territoriaux n'interviendront pas en matière judiciaire, n'auront pas d'armes à feu. Les dix premiers agents (7 hommes-3 femmes) retenus en interne sont déjà en formation et vont suivre des stages pour, après examen, être opérationnels l'été prochain. *Un petit livre rouge* de 164 pages, destiné à ces futurs agents, diffusé en interne à la mairie ainsi qu'aux conseils de quartier et aux conseils citoyens, a été édité par la municipalité. Il s'agit du code de police administrative municipale qui recense tous les arrêtés en vigueur. Voici des règles et interdictions méconnues : en date de 1952, interdit d'apposer sur les voitures en stationnement des prospectus à caractère commercial, politique ou autre ; en date de 1958, la distribution de prospectus, tracts et affiches est interdite sur la voie publique sauf autorisation ; la pratique du skate-board ou autre planche à roulettes est interdite en dehors des espaces spécialement aménagés à cet effet, ces objets peuvent faire l'objet d'une confiscation conservatoire etc… (M-L, 1er déc.).

Vidéosurveillance. C'est par 27 voix contre 26 que, lors de ce même conseil municipal, le projet d'extension du dispositif de vidéosurveillance a été adopté. Le nombre de caméras va augmenter de 14 unités dans le centre-ville, de 12 en zone industrielle sud, de 11 pour le

centre commercial des Sablons et la fourrière municipale. 342 caméras équipent actuellement les bâtiments publics. Cet équipement sera renforcé au niveau de l'espace culturel des Jacobins, façades vitrées, traversée centrale, partie arrière, accès aux ascenseurs qui subissent souvent des actes de vandalisme. Ce dispositif qui enregistrait les images de 21 heures à 7 h 30 du matin, fonctionnera en continu et sera visionné par la police nationale (M-L et O-F, 7 nov.).

1 600 élèves dans l'académie et 300 au Mans sont en **décrochage scolaire**. Pour lutter contre ce phénomène, l'académie a mis en place au sein du lycée sud une structure : le lycée de la *Nouvelle chance*. Tous les élèves ont plus de 16 ans et sont de classes de 3ème ou en rupture d'apprentissage. Une année est donnée à ces adolescents pour se réorienter ou continuer des études afin de se reconstruire. Des petits groupes sont créés - pas plus d'une quinzaine - suivis par des professeurs (M-L, 10 nov.).

Créée en 1885 par la famille Malassigné, **l'épicerie Reignier** est l'une des plus anciennes enseignes du Mans. Reignier forme une équipe affûtée de cinq métiers : l'épicerie fine, la torréfaction (15 origines de café), la cave à vin, la confiserie et le traiteur. Son actuel propriétaire développe un service de plateaux-repas pour les entreprises, qui vend actuellement une centaine de plateaux par jour. Il est possible de manger le midi dans les caves de l'épicerie, sur place ou en plateau (O-F, 11 nov.).

Accueil d'immigrés : Ils étaient 20 Soudanais, 4 Afghans et 1 Camerounais à descendre du bus rue de la Mariette, le 13 novembre. Ces 25 hommes, venus de la *jungle* de Calais, ont été accueillis dans un centre d'hébergement temporaire (anciens locaux de la direction départementale des territoires, vacante depuis le printemps 2014), dans le cadre de la répartition européenne des migrants. La préfecture avec le soutien du centre hospitalier et d'une dizaine d'associations assurent le soutien logistique. Cet hébergement a vocation à être temporaire le temps de faire aboutir un projet de vie et de boucler les démarches administratives (M-L et O-F, 14 nov.).

Une soixantaine de **magasins inoccupés** jalonnent les rues du centre-ville. La fondatrice de *l'Art dans le vide* Barbara Bauer, inscrite en 3ème année de l'école des Beaux-Arts du Mans, en accord avec la mairie et des professionnels de l'immobilier, a lancé le concept du **réinvestissement de ces espaces** par l'exposition des œuvres des 29 membres du collectif étudiant. Cette collaboration a donné naissance à un véritable jeu de piste. Pour contrer la routine, l'itinéraire de l'exposition a vocation à changer (M-L, 18 nov.).

Antarès, l'espace culturel et sportif a eu **20 ans** le 18 novembre 2015. Le Mans fut visionnaire à l'époque en lançant la première des grandes salles multifonctions en province. Avec 3 643 000 spectateurs, le pari fut gagné, une moyenne frisant les 200 000 spectateurs annuels et plus de 1 000 évènements, la venue de 150 artistes, 25 dates en moyenne annuelle pour le basket. Le record absolu, 21 488 spectateurs pour un spectacle, étalé sur quatre dates, fut atteint en 2007 avec *Le Roi Soleil*. Johnny Hallyday attira 7 356 spectateurs, Mylène Farmer 7 200, Manu Chao 7 679 et Stromae 7 200. 527 évènements sportifs y furent organisés

et 105 divers, comme la béatification du père Basile Moreau, ou le congrès mondial Rolls Royce (O-F, 18 nov.).

La ville consulte les commerçants de **la rue des Minimes** pour mettre en place un comité de pilotage pour mener à bien son aménagement. Les services urbains ont déjà sondé les réseaux souterrains qui porteront essentiellement, en 2016, sur les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de divers câblages. Il ne sera pas nécessaire de refaire entièrement l'assainissement. Quatre réunions d'information et de concertation ont été prévues du 23 novembre au 1er décembre. Les rues adjacentes Saint-Charles et du Tertre bénéficieront aussi des travaux. L'ensemble des opérations devrait se terminer au cours de l'année 2017 (M-L, 17 nov., O-F, 24 nov.)

Place de la République, sur son côté nord, il semble que les commerces aient beaucoup de mal à se maintenir. La boutique *Hype store* qui avait ouvert sur 130 m^2 en 2012 a fermé ses portes. Cette boutique vendait essentiellement des produits Apple (M-L, 24 nov.).

Pierre Fillon, président de **l'Automobile Club de l'Ouest**, ne peut que se féliciter à l'issue des 6 Heures de Bahrein, dernière course du championnat du monde d'endurance 2015, type Le Mans. La compétition, lancée par l'ACO depuis plusieurs années, compte neuf épreuves, avec comme course phare les 24 H du Mans. Une dixième course s'y ajoutera en 2016. Il faut rappeler qu'avec le règlement actuel, les voitures ont gagné 30 % de consommation, en s'appuyant sur l'hybride (O-F, 24 nov.).

Les élus des 14 communes du Mans Métropole ont adopté le projet de **construction d'une unité de méthanisation** des boues produites par la station d'épuration de la Chauvinière située au sud du Mans. La transformation de ses résidus en gaz méthane serait réinjectée dans le réseau GRDF et lui serait revendu ; on réduirait d'un tiers les 21 000 tonnes de boues produites par an. Le Mans Métropole a choisi de lancer un appel d'offres, pour confier à une seule entreprise, à la fois la poursuite du fonctionnement de l'usine et la construction de l'unité de méthanisation (O-F, 27 nov.).

Roger Vercel : le nom, porté depuis 1968, pose question au **collège de la rue Prémartine**, à cause d'un texte antisémite publié le 16 octobre 1940. Il y a quatre ans, la Fédération nationale des déportés, internés résistants et patriotes s'était émue que deux collèges portent en France le nom de Roger Vercel, au Mans et à Dinan, où l'auteur de Capitaine Conan (prix Goncourt 1938) est né en 1894 et décédé en 1957. Cette fois, ce sont enseignants et parents d'élèves qui se sont insurgés, lors des conseils d'administration des 5 et 24 novembre ; ils ont décidé d'écrire au président du Conseil départemental. À Dinan, comme au Mans, les deux Conseils départementaux avaient opté en 2012 pour la mise en place d'un comité d'experts, constitués de cinq historiens, chargé de statuer sur la question. Depuis, plus de nouvelles. Contacté le 27 novembre le président du Conseil départemental de la Sarthe a répondu : Le comité a conclu qu'il n'y avait pas lieu de changer quoi que ce soit. Il exclut de débaptiser le collège (O-F, 28 nov.).

Avant la **journée mondiale de lutte contre le sida** du 1er décembre 2015, le journal Le Maine Libre a rencontré Karelle Isoardo, coordinatrice départementale de l'association *Aides*. Les 1er et 4 décembre, 16 personnes sont intervenues place de la République pour informer sur le VIH, et sur les moyens de le prévenir et de le traiter. On y apprend que la Prep (prise de médicament anti-VIH par des séronégatifs dans un but préventif) sera remboursée à 100 % à partir de janvier. Le test rapide à orientation diagnostique (TROD), donne un résultat en 30 minutes, alors que le test classique par prise de sang demande 6 semaines après le risque.

Département

Alors que l'on parle d'abandon des communes rurales, **Beaumont-sur-Sarthe** a posé, le 29 septembre, la **première pierre d'un hôpital**, un an après le démarrage du chantier et six ans de démarches et d'études. D'un coût de 19 millions d'euros, l'établissement comportera 60 lits d'hébergement permanent, 30 lits de soins longue durée, deux unités UPAD pour personnes âgées désorientées, 14 places de PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) pour accueillir dans la journée les résidents de l'EHPAD ayant des troubles de comportement.

Le Bailleul, 1 300 habitants, est la seule commune de la Sarthe à employer un **policier municipal** disposant d'une **arme à feu** depuis le 1er juin 2015. 31 policiers municipaux exercent dans le département dans 21 communes (en attendant Le Mans) : 5 à Sablé, 4 à la Ferté, 3 à La Flèche 2 à Château-du-Loir (OF 29 sept.).

Le chantier de la **nouvelle ligne LGV** vient de franchir une étape importante. L'installation des voies ferrées à l'Ouest, vers Laval et Rennes, est terminée. Le train de pose a quitté Rennes pour rejoindre la base d'Auvers-le-Hamon et entamer la pose des traverses et rails jusqu'à Connerré (80 km) au rythme de 1 500 m par jour (24 communes concernées). L'observatoire socio-économique a mesuré les retombées économiques des gigantesques travaux de cette nouvelle ligne. Ils sont de deux sortes. Les travaux de génie civil (terrassements, tracé de la voie, ouvrages d'arts) ont été réalisés à 66 % par des entreprises de Bretagne et des Pays de la Loire ; soit 467 millions d'euros sur 695. 2 500 salariés-consommateurs ont dopé le chiffre d'affaires des commerces locaux (hôtels, gîtes, marché locatif, restaurants, campings). Dépenses estimées à 200 millions d'euros (O-F, 29-30 sept.).
Les mesures compensatoires liées à la ligne LGV. Toute dégradation de l'environnement due au chantier de la LGV doit être compensée. Le tracé de la ligne a obligé à couper des arbres, détourner des cours d'eau, créer des passages à gibier, détruire l'habitat de certaines espèces. Pour cela un cahier des charges a été validé par l'État. Sur les 138 hectares de bois défrichés, 100 hectares sont actuellement replantés. 85 mares ont été recréées (pour une mare détruite 3 ou 5 sont recréées). Cette première phase se monte à 15 millions d'euros, sur un budget total de 60 millions (O-F, 24 octobre). Par ailleurs, l'association des 24 communes traversées par la LGV a porté une requête au référé au tribunal administratif à propos des impacts du chantier considéré parfois comme une déchirure dans la campagne. Elle demande une redevance pérenne, pour toute la durée où la ligne sera en service, comme c'est le cas quand une autoroute est construite. Qui paiera l'entretien futur de nouvelles routes et de ponts, surtout quand les gros coûts arriveront dans 25 ans ? Pour l'instant cela reste flou.

Il y a trois mois, le **dépôt de pain de Louailles** fermait. Le boulanger de Précigné y a installé le 6 août un distributeur de pain, solution temporaire qui s'est transformée en un succès inattendu. 80 à 90 baguettes sont retirées chaque jour, 100 le dimanche. L'approvisionnant deux fois par jour, le boulanger de Précigné est vite passé à trois. Le succès de Louailles ne peut être reproduit partout du fait de la position avantageuse de la machine placée au bord d'une route où passent plus de 12 000 véhicules chaque jour (O-F, 1er oct.).

Le **verger conservatoire d'Asnières-sur-Vègre**, lancé il y a vingt ans, est un vrai trésor de la diversité. Il abrite une centaine de pommiers représentant 48 variétés, dont bon nombre sont quasi introuvables. Sept ou huit variétés sont actuellement commercialisées. Une cueillette-dégustation a été organisée dimanche 4 octobre, par l'association patrimoine d'Asnières. Qui est venu cueillir des pommes, les a pesées et a pu les acheter pour 1 € le kilo. Entre 500 et 700 kilos ont été récoltés (O-F, 4 oct.).

A **Cherré, le projet de parc géant à thème sur le Moyen-Âge** avance dans la plus grande discrétion. La société Graals de Raphaël Geslan a racheté la propriété du Haut-Buisson (100 hectares) et d'autres parcelles, soit 200 hectares sur lesquels devrait être bâti le projet dont l'ouverture serait programmée pour 2020 ou 2021 (O-F, 5 oct.).

La nouvelle **salle multisports** Nathalie-Mauclair de **Champagné** a été inaugurée samedi 10 octobre. Construite dans le prolongement du gymnase Jean-Rondeau, son objectif est d'améliorer la capacité d'accueil des associations sportives et des écoles. Souhaitant qu'elle portât le nom d'un sportif sarthois, le vœu fut vite réalisé du fait de la présence dans la commune de Nathalie Mauclair, double championne de trail en 2013 et 2015, et championne de l'ultra trail du Mont-Blanc en septembre dernier. L'athlète champagnéenne était présente lors de cette inauguration (M-L et O-F, 12 et 13 oct.).

Le comité de la FNACA réuni à Yvré-l'Évêque a rappelé le destin tragique de l'Yvréen Claude Brisseau, l'un des 20 soldats disparus des Abdelys, le 31 octobre 1956. Capturés par un commando du FLN, conduits vers la frontière marocaine, ils furent tous exécutés. Les corps ne furent jamais retrouvés. Une **stèle érigée au cimetière du Père-Lachaise** a été inaugurée le 31 octobre, en présence de représentants de la famille (M-L, 13 oct.).

900 maires et adjoints ont assisté au **congrès des maires,** à Saint-Calais le 17 octobre, 48 heures avant la présentation de la nouvelle carte intercommunale. La majorité des maires a affirmé que l'échelon pertinent en France restait la commune, sans rejeter le besoin d'intercommunalité. Certains espèrent la création des communes nouvelles. Cinq points ont émergé des débats : trop de règles, baisse des dotations, flou des transferts de compétences, les communes nouvelles et les 50 zones blanches pour le numérique (M-L et O-F, 18 oct.).

Révision du schéma départemental de coopération intercommunale. La préfète a communiqué le 19 octobre, une future carte des communautés de communes. La Sarthe compte 28 communautés de communes. Il en resterait 15. Six communes seraient rattachées à

la communauté urbaine d'Alençon (cinq auparavant). Le conditionnel est encore de mise. Le schéma définitif sera arrêté par le préfet avant le 31 mars 2016. Des changements seront inévitables, 16 communes avaient déjà manifesté leur désir de quitter leur intercommunalité pour se rattacher à une autre (voir nouvelle carte dans le M L du 20 oct.).

La papeterie *Arjowiggins Graphic* à Bessé-sur-Braye a ouvert ses portes samedi 17 octobre, pour le 50ème anniversaire du démarrage de la machine à papier n° 2. On a pu y découvrir les panneaux illustrant année par année depuis 1964, l'évolution de l'usine. L'histoire qui relie Bessé au papier remonte à 1824, date à laquelle s'installe le moulin à papier. Aujourd'hui la pâte à papier est faite à partir de copeaux de bois ou de fibres recyclées qui produisent 320 000 tonnes de papier par an (M-Let O-F, 20 et 22 oct.).

Le groupe *Daher*, spécialisé dans le domaine de **l'aéronautique,** a racheté en 2002 l'usine Lacroix-Lucaero de **Luceau**, qui occupe 150 salariés. Il a investi 3 millions d'euros en 2013 et poursuit son extension. Le site produit des rampes de câblage et de tuyauteries haute pression pour l'aviation. Il fournit Airbus, Dassault et Mitsubishi (M-L, 21 oct.).

À l'heure où la crise agricole touche de plein fouet les éleveurs, **les Fermiers de Loué** tirent leur épingle du jeu. La production d'œufs bio poursuit sa croissance, grâce aux 220 éleveurs installés en Sarthe et Mayenne. La boîte d'œufs la plus vendue en France est la barquette de six Label Rouge ; 40 % des œufs Label Rouge commercialisés sur l'Hexagone proviennent des Fermiers de Loué (M-L, 22 oct.).

L'Insee vient de publier une étude sur le temps d'accès aux services, publics ou non. 38 000 habitants (7 % de la population départementale), 54 communes, se situent à 18 minutes ou plus **d'un ensemble de services publics** (poste, police ou gendarmerie, centre médico-social, centre de finances publiques, Caf, espace public numérique, Pôle Emploi, mission locale, MSA et Caisse d'assurance retraite et santé au travail). **Concernant les services de proximité** (boucherie-charcuterie, banque, épicerie-supérette, boulangerie, restaurant, salle de sport, coiffeur), les communes les plus éloignées de ces services sont situées au sud-est et au nord du département. **Pour les équipements** (cinéma-théâtre, blanchisserie-teinturerie, librairie-papeterie, bassin de natation, supermarché de 400 à 2 500 m^2, école de conduite, station-service) les communes les plus éloignées de ces services sont principalement situées en Sarthe (M-L, 23 oct.).

Deux **petits musées ruraux** de la Sarthe sont à vendre du fait de l'âge de leurs propriétaires. Le musée de la musique mécanique de Dollon et le musée du vélo à La Fresnaye-sur-Chédouet (M-L, 24.oct.). Le bâtiment et les 350 pièces du **musée de la musique mécanique de Dollon** sont disponibles. Avec 5 000 visiteurs annuels, ce musée est le seul pôle d'attraction de la commune qui hésite à le reprendre. À **La Fresnaye-sur-Chédouet**, c'est le propriétaire du **Musée du vélo** « *La belle échappée* » qui ne renouvellera pas son bail avec la commune. Il cherche un repreneur qui resterait en Sarthe (M-L, 24 oct.).

Soulagement à Mulsanne, Téloché, Ruaudin et Brette-les-Pins, quatre communes touchées, cet été, par une série d'**incendies volontaires**. Un suspect a reconnu être à l'origine d'une dizaine de feux. Le Sdis (service départemental d'incendie et de secours) veut être remboursé des frais d'intervention estimés à 450 000 € (M-L, O-F, 20 et 25 oct.).

L'église Saint-Aubin de Vion a été fermée car sa stabilité est compromise. Des fissures sont apparues sur plusieurs murs, l'escalier du clocher est touché, et les clés de voûtes s'affaissent. En cause la conception de l'édifice, le sol argileux et les 75 camions qui, chaque jour rasent l'église qui fait office de rond-point. Ils traversent cette commune pour rejoindre l'autoroute. En 1999, le clocher s'était effondré (O-F, 29 oct.).

L'association *40 millions d'automobilistes* a publié le 29 octobre le baromètre des **véhicules les plus volés et les plus vandalisés**. En zone gendarmerie qui comprend toutes les communes sauf Le Mans, Allonnes et Coulaines, leur nombre est en forte augmentation. 205 vols ont été constatés au premier semestre 2015 contre 167 en 2014, soit une augmentation de 23 %. Le département se situerait au 35ème rang des départements les plus touchés. Le palmarès des voitures les plus volées comprend, dans l'ordre, la Renault Twingo, la Citroën DS3, l'Audi A5/S5 (M L, 30 oct.).

Après le **centre municipal de santé** de **La Ferté-Bernard**, ouvert le 8 septembre 2011, celui de **Connerré** ouvert en 2012, le troisième a débuté son activité à **Saint-Cosme-en-Vairais** le 19 octobre. Les Cosméens et le bassin de population d'environ 4 000 habitants n'avaient plus de médecin depuis 13 mois. La commune a recruté trois salariés : un médecin et deux secrétaires médicales et recherche un second médecin (O-F 22 oct. et M-L 2 nov.).-.

Le directeur gérant : Joseph Guilleux

Impression : SASAS